



Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022

Affiché le

ID : 976-200008753-20220525-DELIB_10_2022-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/05/2022

Numéro interne de l'acte : 10

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 18

Nombre de suffrages : 20

Date de convocation

20/05/2022

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././.....

et publication du :

.././.....

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MADI OUSSANI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ABDALLAH Halimaty , Mme ABDOURAHAMANE Céline , Mme ASSANI Helene , Mme ATTOUMANE Binti , M. BOINA Raim Rifay, Mme BOINAIDI Habachia , Mme CHANFI Bibi , M. DAROUECHI Navi, M. ISSOUFFI Ramadani, M. MADI OUSSANI Mohamadi, Mme MAHAMOUDOU Laouia , Mme MATTOIR Moissinga , M. OMAR Yankoub, M. OUSSANI Djabiri , Mme RIDHOI Zaïnabou, M. SAID-HALIDI Ambdirahamane , M. SOUMAÏLI Mhamadi , Mme TOUMBOU Mariama

Procuration(s) :

Mme HASSANI Roza donne pouvoir à M. MADI OUSSANI Mohamadi, Mme MATTOIR Abouchia donne pouvoir à Mme ABDALLAH Halimaty

Etai(ent) absent(s) :

Mme ALBERT Zalia , M. ANGATAHI Anli , M. ANRIFADJATI Anli , M. ASSANI Mohamed , M. CHEBANI Mohamadi , Mme HAMISSI Roukia , Mme HASSANI Roza , M. MADI MARI Chamsidine, Mme MATTOIR Abouchia , Mme SAID Zozofina, M. YBRAHIMA Ybrahima

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. OMAR Yankoub

Objet : Reprise définitive du résultat de l'exercice 2021 (Affectation du resultat 2021)

Conformément à l'article L2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif, c'est à dire dès la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption du compte administratif.

La reprise des résultats de l'exercice précédent est obligatoire.

La délibération d'affectation des résultats doit être produite à l'appui de la décision budgétaire de reprise des résultats. Cette délibération ne peut intervenir qu'après le vote du compte administratif.

Une reprise anticipée a été faite lors de la délibération numéro 5 de la séance du 23/04/2022.

Ainsi le budget primitif a été voté **avec une reprise anticipée des résultats**, car le compte administratif 2021 n'avait pas encore été arrêté au moment du vote du budget primitif 2022.

Les résultats de l'exercice précédent ont été estimés à l'issue de la journée complémentaire, donc après le 21 janvier, avant l'adoption du compte administratif. La procédure de reprise anticipée se distingue de la procédure normale en ce que l'affectation en réserve au compte 1068 reste une prévision jusqu'à la production de la délibération d'affectation du résultat définitif intervenant après le vote du compte administratif.

> Pour rappel, il a été proposé d'affecter le résultat d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : + 4 537 017,61 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : +3 724 984,74€

Résultat reporté en fonctionnement (002) : +812 032,87€

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit -2 353 672,68€.

En effet, le compte administratif 2021 fait apparaître :

– Un excédent de fonctionnement :	3 130 972.76
– Un excédent reporté de :	1 406 044.85
Soit un excédent de fonctionnement reporté cumulé de :	4 537 017.61
– Un déficit reporté de :	2 353 672.68
– Un déficit des restes à réaliser de :	1 371 312.06
Soit un besoin de financement de :	3 724 984.74

Il est ainsi proposé au conseil d'affecter le résultat d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : + 4 537 017.61€

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 3 724 984.74€

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 812 032.87€

Résultat d'investissement reporté (001): Déficit 2 353 672.68 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE :

- D'affecter le résultat d'exploitation comme suite :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : + 4 537 017.61€

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 3 724 984.74€

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 812 032.87€

Résultat d'investissement reporté (001): Déficit 2 353 672.68 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Chiconi
Le Maire,


